

## Congés posé en jour unique

Par **Violn13**, le **23/02/2019** à **18:49**

Bonjour.

Est ce qu'il y a décompte de plusieurs jours si j'en pose un mais qu'au final j'ai quasi une semaine de repos? Je m'explique : cette année le 1er mai est un mercredi, cette semaine là, je ne travaille pas vendredi, samedi, dimanche bien-sûr, ni même le lundi (C'est mon roulement qui est comme ça). Est ce que si je pose le jeudi 2 mai, vont m'être décomptés plus d'un jour de congés?

Merci de votre réponse!

Par **P.M.**, le **23/02/2019** à **19:21**

Bonjour,

Tout dépend combien vous acquérez de jours par mois de travail et donc si les congés payés sont gérés en jour ouvrables car dans ce cas le décompte commence le premier jour ouvré non travaillé pour se terminer le dernier jour ouvrable (du lundi au samedi hors jour férié) avant la reprise...

Par **Violn13**, le **23/02/2019** à **19:29**

2,5 jours de congés acquis par mois, soit 30 jours à poser. Habituellement nous posons 1 semaine de congés et 6 jours sont décomptés (peu importe le type de semaine de roulement)

Donc dans ce cas précis, si j'ai bien compris : je pose le jeudi 2 et me seront décomptés également vendredi, samedi et lundi (qui sont normalement mon repos), pour revenir travailler mardi? Soit 4 jours?

Par **P.M.**, le **23/02/2019** à **19:41**

Vous avez bien compris...

Par **Violn13**, le **23/02/2019** à **20:27**

Merci beaucoup de votre réponse!  
Bonne soirée.

Par **Violn13**, le **24/02/2019** à **10:49**

Et excusez moi j'en profite.... si je pose le mardi 7 mai, j'aurai les vendredi, samedi, dimanche, lundi, mardi donc ainsi que le mercredi 8 mai, mais dans cet ordre là un seul jour serait décompté?

Par **P.M.**, le **24/02/2019** à **10:58**

Bonjour,

Si vous êtes en congés payés le 7 mai et que vous repreniez le travail le 9, a priori un seul jour vous est décompté, peu importe que vous soyez en repos avant...